

Population : **455 000**
 Superficie : **247 km²**

Organisation certifiée
VÉLOSYPATHIQUE : 1

Part modale du vélo :
Entre 1 % et 1,2 %

ÉLÉMENTS CLÉS D'UNE COLLECTIVITÉ CERTIFIÉE VÉLOSYPATHIQUE



ENVIRONNEMENT

Politique d'aménagement axé sur les cyclistes	oui
Stationnements pour vélos - quantité et accessibilité	très bien
Ratio du réseau cyclable par rapport au réseau routier	16,59 %
Ratio de km de rue à 30 km/h	58 %



ÉDUCATION

Éducation pour les jeunes	quelques initiatives
Éducation pour le grand public	plusieurs initiatives



ENCOURAGEMENT

Participation au Mois du vélo	aucune ou peu d'initiatives
Promotion du vélo et événements cyclistes	plusieurs initiatives
Système de vélo-partage	oui



ÉVALUATION ET PLANIFICATION

Membre du personnel municipal qui se consacre aux questions relatives au vélo	1 / 56 875 résidents
Comité consultatif vélo	non
Plan ou politique de développement de la pratique du vélo utilitaire	oui
Financement réservé pour les initiatives vélo	oui

BONS COUPS DE LA COLLECTIVITÉ

- Recense un total impressionnant de 1146 km de rues où la vitesse maximale est abaissée à 30 km/h, ce qui représente plus de 58 % du réseau routier et s'accompagne d'un important travail d'apaisement de la circulation dans les rues résidentielles.
- Procède par la mise en place de projets-pilotes dans des secteurs prédisposés afin d'évaluer des mesures et aménagements favorables aux transports actifs et éventuellement les déployer à plus grande échelle.
- A implanté deux premiers parcs d'éducation cycliste permanents sur son territoire, cela en privilégiant des secteurs présentant des taux de défavorisation plus importants.
- Dispose désormais d'un système de vélo en libre-service sur son territoire.
- Dispose d'un plan de mobilité active intégrant des objectifs ambitieux pour le développement du vélo utilitaire, assorti d'un financement annuel assuré; ce plan sera révisé prochainement.